



Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement

Distr.
GENERALE

TD/B/COM.1/EM.7/1
15 mai 1998

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT

Commission des biens et services,
et des produits de base

Réunion d'experts sur le renforcement des capacités
des pays en développement dans le secteur des
services environnementaux
Genève, 20-22 juillet 1998
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

I. Ordre du jour provisoire

1. Election du bureau
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Renforcement des capacités des pays en développement dans le secteur des services environnementaux
4. Adoption des conclusions de la Réunion.

II. Annotations à l'ordre du jour provisoire

Point 1 : Election du bureau

1. Il est recommandé à la Réunion d'experts d'élire un président et un vice-président/rapporteur.

Point 2 : Adoption de l'ordre du jour

2. L'ordre du jour provisoire de la Réunion figure dans la section I plus haut. Un calendrier des séances pour les trois jours de la Réunion est joint au présent document.

Documentation

TD/B/COM.1/EM.7/1 Ordre du jour provisoire annoté

Point 3 : Renforcement des capacités des pays en développement dans le secteur des services environnementaux

3. Les participants examineront les moyens de renforcer les capacités des pays en développement dans le secteur des services environnementaux. Ils seront saisis d'une note d'information établie par le secrétariat de la CNUCED sur cette question (TD/B/COM.1/EM.7/2). Il est en outre escompté que des experts présenteront des contributions qui seront distribuées aux participants.

Documentation

TD/B/COM.1/EM.7/2 Renforcement des capacités des pays en développement dans le secteur des services environnementaux : note d'information du secrétariat de la CNUCED

Point 4 : Adoption des conclusions de la Réunion

4. Les participants adopteront des recommandations ou des conclusions à la fin de la Réunion. Le rapport final sera établi sous l'autorité du Président après la clôture de la Réunion.

Calendrier des séances

Lundi 20 juillet	Mardi 21 juillet	Mercredi 22 juillet
<p><u>10 heures</u></p> <p><u>Plénière</u></p> <p>Déclaration liminaire Elections/ordre du jour</p> <p><u>Discussions informelles</u></p> <p>Point 3</p>	<p><u>10 heures</u></p> <p><u>Discussions informelles</u> <u>(suite)</u></p> <p>Point 3</p>	<p><u>10 heures</u></p> <p><u>Discussions informelles</u> <u>(suite)</u></p> <p>Examen d'un texte reprenant les résultats de la Réunion</p>
<p><u>15 heures</u></p> <p><u>Discussions informelles</u> <u>(suite)</u></p> <p>Point 3</p>	<p><u>15 heures</u></p> <p><u>Discussions informelles</u> <u>(suite)</u></p> <p>Point 3</p>	<p><u>15 heures</u></p> <p><u>Discussions informelles</u> <u>(suite)</u></p> <p>Examen d'un texte reprenant les résultats de la Réunion</p> <p><u>Plénière</u> (séance de clôture)</p> <p>Adoption du texte reprenant les résultats de la Réunion</p>
